

LA GAZETTE DU CLOÎTRE

Bulletin municipal – Mai 2026

L'édito du maire

Chers habitants,
C'est avec fierté que je vous adresse ces quelques mots à l'occasion de la parution de notre premier bulletin municipal. Plus qu'un simple rendez-vous d'information, ce journal se veut à l'image d'une commune vivante, moderne et solidaire.
Depuis notre installation, l'équipe municipale est à pied d'œuvre. Vous nous croisez sur le terrain, dans les commerces, aux abords de l'école... et c'est là notre priorité. Vos élus ne sont pas seulement des gestionnaires, ce sont vos voisins, des personnes de proximité qui donnent chaque jour de leur temps et de leur énergie pour tenir les engagements pour lesquels vous nous avez fait confiance.
Notre feuille de route est claire, les défis qui nous attendent sont nombreux, mais ils sont autant d'opportunités de nous développer.
Nous avons également travaillé sur un agenda culturel et d'animations, pour vous offrir une belle saison, et nous retrouver pour partager des instants de convivialité.
C'est votre regard à tous qui donnera du sens à nos projets et actions.
Très chaleureusement,
Votre Maire



Élections municipales 2026



Le dimanche 15 mars 2026, les cloîtriens sont venus nombreux aux urnes afin d'élire la nouvelle équipe municipale. Le taux de participation était de 80,65 %. La liste "Pour la poursuite du développement de la commune" menée par Brigitte Merrer a remporté 49,30 % des suffrages et a remporté 3 sièges au conseil municipal. La liste "Vivre ensemble au Cloître", menée par Sandrine Delory a remporté 50,70% des voix et a obtenu 12 sièges pour le mandat à venir.

Sandrine Delory a été élue maire lors du conseil municipal du 22 mars 2026. À ses côtés, trois adjoints, Ronan Guilloux, Ivanne Hureau et Olivier Prouff, douze conseillers municipaux, Marie Pellerin, Roland Merrer, Sylvie Petitjean, David Trevien, Marion Dequen, Yann Ruellen, Anna Dubrulle et Mohamed Faquir ainsi que trois conseillers municipaux de l'opposition, Brigitte Merrer, Antoine Henry et Mélanie Brasseur.

Commissions municipales

Retour sur le conseil municipal du 3 avril 2026 où trois commissions municipales ont été créées :

- **Enfance, Jeunesse, Vie associative, Communication** : Commission menée par l'adjointe Ivanne Hureau et composée de Roland Merrer, Anna Dubrulle, Mohamed Faquir et Marie Pellerin.
- **Solidarité citoyenne, tourisme** : Commission menée par l'adjoint Olivier Prouff et composée de David Trevien, Sylvie Petitjean, Marion Dequen et Yann Ruellen.
- **Administration générale, économie, finances et aménagement du territoire (bâtiments et travaux)** : Cette commission est représentée par les trois adjoints, Ronan Guilloux, Ivanne Hureau, Olivier Prouff.
- La **Commission d'Appel d'Offres** est composée de Ronan Guilloux en tant que président suppléant ainsi que deux titulaires (David Trevien et Marion Dequen) et deux suppléants (Roland Merrer et Anna Dubrulle) ainsi que d'un titulaire et d'une suppléante de l'opposition (Antoine Henry et Brigitte Merrer).
- La **Commission de contrôle des listes électorales** sera composée de Marie Pellerin, Roland Merrer et Sylvie Petitjean ainsi que Brigitte Merrer et Antoine Henry.

Les représentants aux organismes extérieurs seront : SDEF : Sandrine Delory et Ronan Guilloux, SIVU : Sandrine Delory et Roland Merrer, Référent Sécurité Routière : David Trevien, Correspondant SDIS : Yann Ruellen, CNAS : Sylvie Petitjean et Alexia Guizouarn, BRUDED : Anna Dubrulle, PNRA : Sandrine Delory et Marion Dequen et FIA : Ronan Guilloux.

Bro Montroulez Cornhole

Une association de Cornhole s'installe sur la commune, la Bro Montroulez Cornhole. Une journée de démonstration s'est déroulée le 2 mai 2026 à la salle multifonctions.

Le Cornhole est un jeu d'adresse originaire des États-Unis, en plein développement en France. Accessible à tous, le Cornhole peut être pratiqué par les enfants, les adultes et les seniors, en loisir comme en compétition. Il est également adapté aux personnes à mobilité réduite, ce qui en fait une activité inclusive favorisant le partage et la convivialité.

Vous pourrez rejoindre l'association les mardis et vendredis de 19h à 21h et les dimanches de 10h à 12h à la salle multifonctions. N'hésitez pas à les contacter par mail à l'adresse suivante : bmcc.bzh@gmail.com.



Le Bistrot du Cragou

Le Bistrot du Cragou a officiellement fermé ses portes le 28 mars 2026. Nous sommes actuellement en discussion avec le groupe OSTAL. Nous travaillons en amont avec les différents partenaires du territoire pour proposer un nouveau projet garantissant la pérennité économique de l'établissement tout en répondant au mieux aux attentes des habitants.

Pour que ce futur établissement devienne un véritable lieu de convivialité, nous souhaitons qu'une réflexion soit menée sur :

- Une offre recentrée sur une carte et des services plus adaptés aux besoins et au budget de la population locale.
- Un nouvel aménagement des espaces afin d'améliorer l'accueil et le confort des clients.
- Une collaboration étroite avec le Musée du Loup et le gîte communal.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ces échanges qui promettent de redynamiser durablement notre centre-bourg.

Des nouvelles de l'école Cragou Monts d'Arrée

La carte scolaire départementale a été publiée pour l'année 2026/2027 et notre école conserve ses trois classes ! La mobilisation des habitants du Cloître, des parents d'élèves, des enseignants et des élus, Jean-René Péron ainsi que Brigitte Merrer a porté ses fruits !

La fin de l'année scolaire s'annonce riche en sorties et événements pour les écoliers du Cragou :



Crédit photo : Colette Goardon

- **Mardi 7 avril** : chasse aux oeufs pour tous les enfants organisée par l'Amicale Laïque.
- **Mardi 28 avril** : sortie à la bibliothèque avec lecture offerte par Marylène, conteuse.
- **Mardis 5 mai et 26 mai** : ateliers autour de la biodiversité avec l'association Au Fil du Queffleuth.
- **Samedi 30 mai (10h-12h)** : Portes Ouvertes pour promouvoir le maintien des trois classes et mettre en valeur le dynamisme et la qualité de l'enseignement.
- **Mardi 2 juin** : sortie scolaire à l'écomusée de Plouigneau pour toutes les classes.
- **Lundi 15 juin** : journée de sensibilisation aux écrans et à l'importance du sommeil en lien avec l'infirmière scolaire.
- **Semaine du Cirque (27 juin au 3 juillet)** : Projet pédagogique majeur avec la Troupe du Cirque Français avec présentation d'un spectacle le 3 juillet.

Solidarité Citoyenne

Nous avons lancé le projet de la Réserve Citoyenne auprès du représentant de l'Heure Civique. Le dossier est en cours et le lancement du projet est prévu dans les prochaines semaines. En quelques mots, ce dispositif permettra de mettre facilement en relation des bénévoles, souhaitant offrir de leur temps et de leurs compétences, et la mairie, afin de réaliser des missions d'entraide au service de toutes et tous et dans des domaines variés et selon les demandes. Pour ceux qui sont curieux, n'hésitez pas à consulter le site suivant : lheurecivique.fr.



Réouverture du Camping du Cloître et des nouvelles du Gîte

Marc Tissen offre une quinzaine de places dans son **camping** à l'ancienne au milieu de la nature, pour le plus grand plaisir de ses campeurs qui aspirent au calme. www.camping-bruyere.com

Au **gîte d'étape du Cragou**, Nathalie Floc'h vous accueille toute la saison. Le gîte dispose de 15 couchages répartis en 5 chambres (dont 1 PMR) ainsi que d'une cuisine commune et de grands espaces de détente.

Réservations : gite.cragou@ostal.bzh.

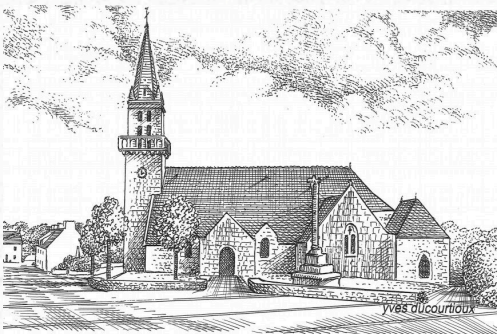
Travaux de la commune

Après 6 mois de chantier, les **travaux de rénovation thermique de l'école et de la salle polyvalente**, ont été réceptionnés le 29 Avril 2026. Il reste encore quelques de réserves à lever par les entreprises pour solder définitivement cette opération. Ces travaux ont permis le remplacement de la chaudière fioul par une chaudière à pellets, la création dans la salle polyvalente d'un réseau de chauffage central ainsi que le remaniement complet des systèmes de traitement d'air.

Le chantier de rénovation de la **maison Courot** arrive à son terme et la réception des travaux est programmée pour le 13 mai 2026. Les travaux d'aménagements extérieurs (voirie et espaces verts) n'ont pas été provisionnés et devront être réalisés avant location.

La rénovation de la **maison d'urgence** est quasiment achevée. Des devis complémentaires ont été demandés aux entreprises pour finaliser les travaux de sols au rez-de-chaussée et pour un traitement des bois sur l'escalier et le plancher de l'étage. Ces travaux devraient pouvoir être achevés avant l'été.

Un jour naquit le Cloître



N°29462 - LE CLOÎTRE SAINT THÉGONNEC - Église

DL272013

En 1132, l'ouest, quasi inhabité de l'immense paroisse de Plourin, fut donné par le duc de Bretagne, Conan III, aux Cisterciens de Bégard venus fonder l'abbaye du Relecq. Ce territoire prit alors le nom du Cloestre en français et ar C'hloastr en breton. Dans les obligations des moines, étaient celles de veiller aux services religieux des défricheurs auxquels ils attribuaient des terres sous le régime dite de la « quevaise, » sorte de copropriété. Leur premier acte fut possiblement la construction de la chapelle Saint Barnabé (remaniée depuis) implantée dans un champ d'antique forme ovale, près d'une fontaine et certainement lieu

païen. Entourée d'un cimetière vite rempli, la population grandissante, elle devint inadaptée. Au bourg n'existait qu'un petit prieuré et/ou une grange. Toutes les cérémonies : mariages, baptêmes et enterrements se déroulaient à Plourin, au grand dam des paroissiens contraints de faire la route par tous les temps, y compris avec les nouveaux nés. Il fut décidé d'élever, en place du prieuré, une église avec aussi rôle de mairie puisque là se réunirait le conseil paroissial, ancêtre du conseil municipal. Tous y contribuèrent, les paysans, en général pauvres, petitement, mais le riche recteur de Plourin et quelques nobles locaux, largement. Mais cela coûtait. Aussi, les travaux, entrepris avant 1656, furent longs et ne se terminèrent au mieux qu'en 1713. Cet appendice de Plourin, soit une « trêve », fut officialisée en 1702 et on put alors faire les cérémonies localement. Mais, ce n'est qu'en 1801 que la paroisse naquit et s'autonomisa.

Claude-Youenn Roussel

AGENDA DES ÉVÈNEMENTS

Samedi 23 mai : Repas communal organisé à la salle multifonctions par l'Amicale Laïque.

Samedi 6 juin : Défilé de vieux tracteurs du camping jusqu'au parking du gymnase.

Samedi 13 juin : La Chorale A Capello (37 Choristes) se produira à 17h à l'église. Le concert est suivi de la Fête de la Musique sur la place de la mairie avec le DJ Yogi, le slameur Ihoanan, la chorale Les Voix du Cragou et se finira par un bal animé par le Dardoup Swing. Restauration et buvette sur place.

Vendredi 3 juillet : Un spectacle sous chapiteau sera présenté à 19h30. Ce, spectacle payant est ouvert à tous avec une représentation des enfants de l'école suite à leur semaine autour du Cirque.

Lundi 6 juillet : L'association Son Ar Mein propose de 16h à 18h à la salle multifonctions, un spectacle tout public et à 21h, à l'église, un solo de violon. Restauration et buvette sur place.

Jeudi 14 juillet : Reconstitution d'un camp américain et exposition de véhicules d'époque avec ambiance musicale avec le groupe du Jazz à Léon de 11h à 17h. Restauration et buvette sur place. Si vous souhaitez vous investir en tant que bénévole, sur cet évènement, n'hésitez pas à contacter la mairie.

INFORMATIONS PRATIQUES

Permanence des services

Conseiller numérique : le jeudi de 9h à 12h.

Gendarmerie : le lundi de 15h à 18h.

France Services : les jeudis 28 mai, 11 et 15 juin de 13h30 à 16h30.

Assistance sociale : Cdas de Morlaix 02 98 88 99 90

Permanence des élus

Les élus sont à votre écoute tous les samedis de 10h à 12h du 1er avril au 30 septembre et de 11h à 12h du 1er octobre au 31 mars.

Marché de producteurs

À partir du 9 juin 2026 aura lieu un marché de producteurs locaux sur le parking communale, rue de la Libération, tous les mardis entre 16h et 19h.

Dates des conseils municipaux

Les prochains conseils municipaux auront lieu aux dates suivantes :

- Mai : Lundi 18 mai à 19h.
- Juin : Vendredi 19 juin à 19h.

Les dates sont susceptibles d'être modifiées et seront annoncées par voie de presse.

Les conseils municipaux sont ouverts à tous.

Horaires de la Mairie

La mairie est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h et le mercredi de 9h à 12h.

Encombrants

Il est strictement interdit de déposer des encombrants dans les bacs de tri. Le dépôt sauvage nuit à tous. Il engendre des nuisances visuelles, olfactives et attire les nuisibles.

Tout dépôt sauvage sur la voie publique est une infraction passible d'une amende pouvant aller de 135 € à 1 500 €, ainsi que de la confiscation du véhicule ayant servi au transport.

Gardons notre commune propre. Merci de votre civisme !

Bibliothèque

La bibliothèque du Cloître vous accueille le mercredi de 17h à 18h30 et le vendredi de 16h45 à 18h15. Située au centre du bourg, derrière la salle multifonction vous propose un grand choix de BD, de romans, documentaires... Grâce au portail Penn-Da-Benn, vous pouvez commander n'importe quelles œuvres disponibles sur le réseau finistérien. Si vous souhaitez intégrer l'équipe de bénévoles, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque (bibliolecloitre@gmail.com).